

Décision

Générale

colonial

Décision n° 541 ENSEIGNEMENT

n° 541

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

9 juillet 1945

Numéro JO

n° 7 du 01/07/1945

Date du numéro

1 juillet 1945

TEXTE INTÉGRAL

un congé d'un mois à solde entière pour en jouir à Diré-Dacua (Ethiopie) est accordé au moniteur de l'Enseignement Roble Boulade.